

PROGRAMME OFFICIEL DE FORMATION

Permis B - Les 4 compétences du REMC

Le parcours de formation au permis B s'appuie sur le REMC : Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne. L'élève progresse par compétences jusqu'à atteindre le niveau attendu pour l'examen.

1 Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- S'installer correctement et régler son poste de conduite
- Démarrer, s'arrêter, doser accélération et freinage
- Diriger le véhicule, observer et avertir
- Réaliser une marche arrière et un demi-tour en sécurité

2 Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher les indices utiles et tenir compte de la signalisation
- Choisir sa voie et son positionnement
- Adapter son allure aux situations
- Tourner, franchir les intersections et stationner

3 Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser et être dépassé
- Communiquer avec les autres usagers
- S'insérer et circuler sur voies rapides, conduire sous pluie ou faible visibilité

4 Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire et préparer un trajet
- Identifier les principaux risques au volant
- Adopter les bons comportements en cas d'accident
- Utiliser les aides à la conduite et pratiquer l'éco-conduite

Objectif : valider progressivement les 4 compétences afin de conduire de manière autonome, sûre, responsable et économique.